

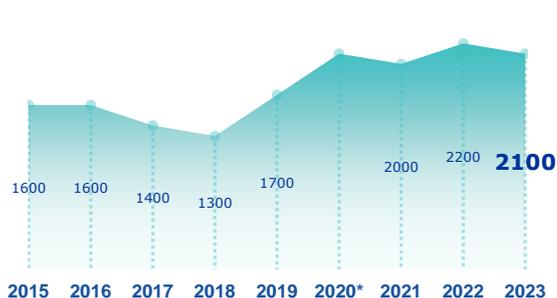
ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2023



BASSIN DE GIVORS

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

- 100



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière

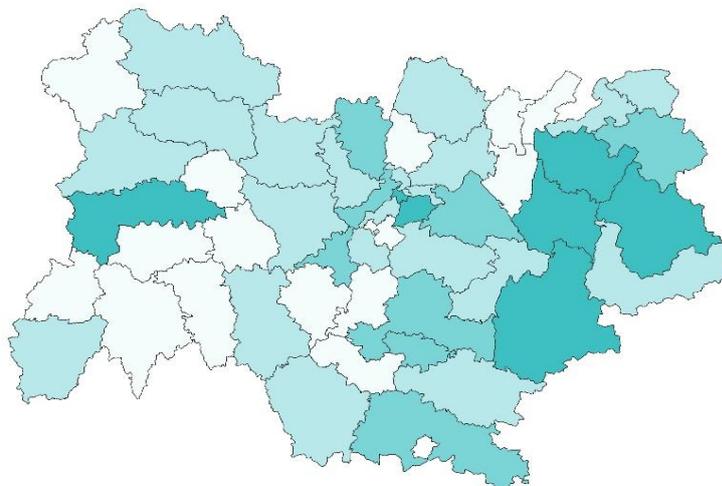


des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

Répartition par bassin



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

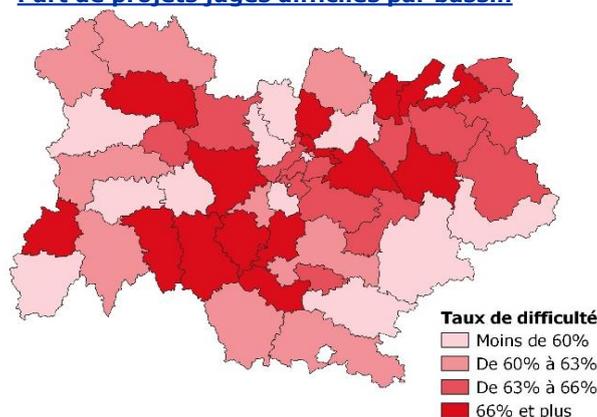


Répartition par secteur d'activité

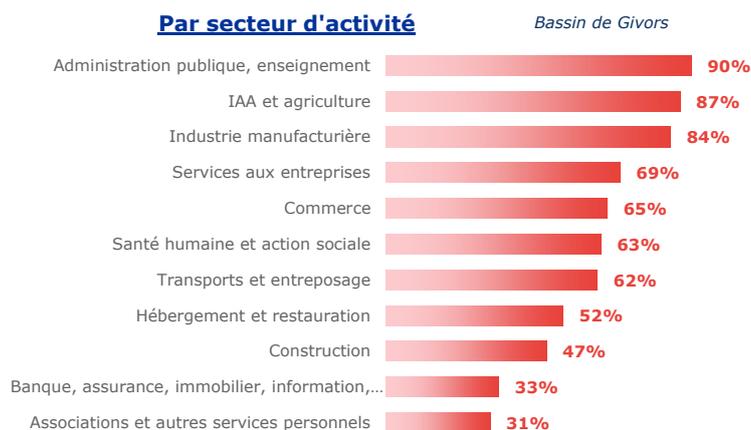


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2023	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Maraîchers, horticulteurs salariés	60	60	100%	56%	0%
Jardiniers salariés, paysagistes	40	40	100%	57%	0%
Plombiers, chauffagistes	40	40	100%	90%	0%
Aides emp. poly. cuisine (y.c. crêpes, pizzas, plonge ...)	70	70	100%	59%	15%
Employés de maison et personnels de ménage	40	40	100%	76%	0%
Prof. animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	120	120	100%	68%	66%
Ouvriers Q manutention (caristes, prépa. com., mag...)	30	30	97%	59%	0%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	90	90	94%	48%	45%
Employés de libre-service	50	50	92%	62%	42%
Caissiers, pompistes	50	50	92%	53%	42%

Lecture: Maraîchers, horticulteurs salariés est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 56% au niveau régional. Par ailleurs, 0% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2022, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 303 103 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 231 400 ont été interrogés cette année.

Près de 47 700 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU, Directeur Régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation, Communication, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Contact : stat.ara@pole-emploi.fr

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr